

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUITIÈME (488^e) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, TENUE LE 21 MAI 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11937

Adoption de la Procédure relative à la composition d'une unité pédagogique et aux responsabilités du comité et de la direction de l'unité pédagogique

- ATTENDU** le Règlement général 2 « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement général 3 « Les études de cycles supérieurs »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux unités administratives et pédagogiques et au soutien aux activités d'enseignement;
- ATTENDU** les consultations effectuées auprès des directions de programmes des trois cycles d'études;
- ATTENDU** la lettre d'entente intervenue entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAC concernant les modifications et l'ajout de définitions à la convention collective;
- ATTENDU** la résolution CERC-8243 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à l'adoption de la Procédure relative à la composition d'une unité pédagogique et aux responsabilités du comité et de la direction de l'unité pédagogique;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création par intérim;

Sur proposition de Mme Denyse Blanchet, appuyée par Mme Cynthia Harvey, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- 1- **D'** abroger les procédures suivantes :
 - Procédure relative au comité des unités d'enseignement, à ses responsabilités et aux responsabilités du directeur d'unité d'enseignement;
 - Procédure relative au comité de programme, à ses responsabilités et aux responsabilités du directeur de programmes(s) d'études de cycles supérieurs;
 - Procédure relative à la désignation et à la nomination des membres composant le conseil de module ou le comité de programmes de premier cycle;
- 2- **D'** adopter la Procédure relative à la composition d'une unité pédagogique et aux responsabilités du comité et de la direction de l'unité pédagogique, telle qu'annexée à la présente et en faisant partie intégrante.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 22 mai 2019